

RECOMMANDATIONS RISQUES TMD & INDUSTRIEL

AVANT UN ACCIDENT DE TMD OU INDUSTRIEL



■ Savoir **identifier un convoi de matières dangereuses** (risque TMD).

■ **Evaluer sa vulnérabilité** par rapport au risque industriel (distance par rapport à l'installation, nature du risque).



■ **Prévoir les équipements minimums** : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...

PENDANT UN ACCIDENT DE TMD OU INDUSTRIEL



■ **S'enfermer dans le bâtiment le plus proche, boucher, calfeutrer toutes les arrivées d'air** (fenêtres, ventilations...).



■ **Ecouter la radio** (FM de France Inter 101.1 ou France Info 105.4) **et obéir aux instructions**.



■ **Ne téléphoner** à la mairie ou **aux secours qu'en cas d'urgence** afin de ne pas saturer les réseaux de communication.



■ **Ni flamme, ni cigarette.**

SI L'ON EST TÉMOIN D'UN ACCIDENT DE TMD OU INDUSTRIEL



■ **Vérifier s'il y a des blessés**, ne pas les déplacer sauf s'il y a un risque d'incendie pour éviter un «sur-accident», **baliser les lieux** avec une signalisation appropriée (accident de TMD), et **faire éloigner les personnes à proximité. Ne pas fumer.**



■ **Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112) et à la police ou la gendarmerie (17 ou 112).** Préciser le lieu exact, le moyen de transport (accident de TMD), la présence ou non de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite, écoulement, etc...), le cas échéant, le numéro du produit et le code danger (accident de TMD).



■ En cas de fuite de produit : **ne pas toucher, s'éloigner de la zone de l'accident si possible perpendiculairement à la direction du vent** pour éviter un éventuel nuage toxique, **rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.**



■ Dans tous les cas, se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.



APRÈS UN ACCIDENT DE TMD OU INDUSTRIEL

■ **Ecouter et suivre les consignes données par les autorités** et la radio.



■ **Informers les autorités** de tout danger observé.

■ Apporter une première aide aux voisins ; penser aux personnes âgées et handicapées. **Se mettre à la disposition des secours.**



■ Si l'on est à l'abri, **aérer le local à la fin de l'alerte.**